



Les Échos Lauranais

MAI 2022

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

« Cette année encore le mois d'avril n'a pas fait mentir le dicton : alors que la chaleur revenait et que la nature renaissait, il y a eu ce samedi 23 avril où une pluie violente accompagnée de bourrasques de grêle ont eu raison des jeunes pousses d'une partie du vignoble de notre village. Nous avons une pensée pour les vigneronnes qui ont eu à subir ces phénomènes climatiques.

Revenons sur ce mois d'avril marqué par la venue des réfugiés ukrainiens et les élections du Président de la République. En premier lieu, laissons la place à Monsieur le Maire qui nous présente le budget 2022, voté par le Conseil Municipal le 14 avril dernier.

Un budget maîtrisé en fonctionnement et ambitieux en investissement.

Jeudi 14 avril 2022, le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire, sous la présidence du Maire Émile Raggini, a voté à l'unanimité le budget primitif 2022 préparé par la Commission des Finances. Il s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 2 164 354 €, dont 729 281 € pour la section d'investissement. La section de fonctionnement de 1 435 073 € se caractérise par :

En recettes :

- Poursuite des travaux en régie par nos services techniques 67 000 €.
- Taux d'impositions modifiés. Après la modification intervenue en 2021 sur la taxe foncière des propriétés bâties pour prendre en compte la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les taux de 2022 ont été diminués pour compenser l'application du pacte financier et fiscal conclu avec Carcassonne Agglo. Les nouveaux taux sont les suivants :

- Taxe habitation 22.51 %
 - Taxe foncière propriété bâtie 50.07 %
 - Taxe foncière propriété non bâtie 70.85 %
- Ces changements sont sans effet sur le contribuable.

La commune poursuit le gel de ses taux inchangés depuis 2007.

Augmentation des produits domaniaux notamment les loyers.

Accroissement de l'excédent reporté.

Stabilité des dotations.

En dépenses :

- Maintien des dépenses à caractère général avec pour la première année une dotation de 32 000 € au titre de la sécurité, police municipale et vidéo protection.
- Provisionnement d'une réserve de 80 000 €

pour apporter à la gestion une certaine souplesse dans la trésorerie. Ceci afin d'éviter le recours à une ligne de trésorerie lors de la réalisation de programmes financés par des subventions importantes. Par exemple dans le cadre du plan de relance de l'État nous avons réalisé pour 272 749 € de travaux subventionnés à hauteur de 160 161 €.

- Les charges du personnel titulaire sont stables après une forte baisse suite à des départs à la retraite. Le recours au personnel extérieur 60 000€ prend en compte les impondérables liés au service, congé de maladie par exemple, la gestion de l'agence postale et de la cantine.

- Les subventions aux associations s'élèvent à 29 000 €. Une subvention de 2000 € sera versée au budget du CCAS dans le cadre de l'accueil des familles Ukrainiennes.

- Les charges financières sont en diminution. L'encours de la dette baisse depuis trois ans.

9.52 % en 2020

9.29 % en 2021

10.44 % en 2022

- Affectation d'une somme de 240 732 € à la section d'investissement pour financer nos travaux.

Notre capacité d'autofinancement nette qui représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement de la dette en capital est en constante augmentation. Elle passe de 100 075€ en 2017 à 198 742€ en 2021. Notre trésorerie au 31/12/2021 présente un solde de 236 819 € alors que le fonds de roulement net global est de 197 207 €.

La section d'investissement présente en dépense les affectations suivantes :

- Bâtiments 166 036 €
- Voirie, réseaux, espaces verts 210 131 €
- Acquisitions Matériel-Mobilier 68 765 €
- Remboursement capital 84 153 €
- Déficit reporté 200 195 €

Ces programmes sont financés par :

- Des subventions 171 830 €
- Des dotations 89 032 €
- Une affectation provenant de la section de fonctionnement 468 418 €.

A ces travaux, il convient d'ajouter les investissements qui seront exécutés par le Syndicat Intercommunal de Cylindrage pour le compte de la Commune 365 000 € ht, financés à ce jour. Commencement d'exécution dès l'acceptation du permis d'aménager. (Cheminement doux, rue de la Mairie, Place des Acacias.)

Les élus et l'ensemble des services travaillent à la réalisation de ce budget 2022 caractérisé par une maîtrise des dépenses et une optimisation de nos recettes de fonctionnement. Cette politique budgétaire nous autorise, sans recours à l'emprunt mais avec une recherche systématique de subventions auprès de nos partenaires, la réalisation d'un programme d'investissement conséquent et diversifié propre à satisfaire le plus grand nombre des administrés de la Commune.

SOLIDARITÉ UKRAINE



Depuis le 24 février 2022 plus de 4,5 millions de réfugiés ont traversé des frontières afin d'être en sécurité. Suite à l'appel lancé il y a deux mois, plusieurs familles de notre village se sont proposées pour accueillir des réfugiés Ukrainiens; actuellement, quatre familles hébergent 14 réfugiés.

Ces placements ont eu lieu grâce à une association qui vient de se créer, « Maisons du Minervois », domiciliée au Domaine de Palatz; elle gère le flux des réfugiés sur tout le Minervois pour leur trouver un hébergement et accompagne ces derniers dans leurs démarches administratives avec la Préfecture où ils doivent obligatoirement se présenter afin de régulariser leur situation. C'est aujourd'hui une communauté de plus que 100 ukrainiens dispersés dans plusieurs communes du Haut Minervois et des communes limitrophes qui est suivie par l'association. Déjà, lundi 11 avril, une rencontre avec 80 ukrainiens du canton avait eu lieu chez un compatriote de notre village; il avait collecté pour eux vêtements, jouets, produits divers etc. Il est fort probable que, dans le futur, nous fassions appel aux dons en fonction des besoins de cette association.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

-1^{er} tour Inscrits 809; votants 624; abstentions 185; suffrages exprimés 614.

Principaux résultats: Marine Le Pen, 160 voix, Jean Luc Mélenchon, 132 voix, Emmanuel Macron, 120 voix.

-2^e tour Inscrits 810; votants 620; abstentions 190; suffrages exprimés 539.

Résultats : Marine Le Pen, 284 voix (52,69%) ; Emmanuel Macron, 255 voix (47,31%).

On notera un nombre d'abstentions resté élevé et une nette augmentation des votes blancs et nuls.

LES CONTES DU MERCREDI



Le succès était au rendez-vous de cette deuxième édition des contes du mercredi organisé par la bibliothèque de Laure.

Une quinzaine d'enfants de Laure ou en vacances dans notre village ont assisté à cet atelier de lecture de contes animé par une bibliothécaire.

Les enfants ont écouté avec beaucoup d'attention les histoires lues, des échanges autour des thèmes abordés ont eu lieu à l'issue de chaque lecture et un petit goûter est venu agrémenter la séance.

Les contes du mercredi auront lieu tous les mercredis pendant les vacances scolaires de 10h30 à 11h30.

JOURNÉE CITOYENNE

L'association des Chasseurs et celle de la Pêche Lauranaise nous proposent de nous associer à une action destinée à préserver notre cadre de vie, par un nettoyage de nos espaces publics. Elles nous donnent rendez-vous, au City-Stade, le samedi 4 juin pour une matinée conviviale, de 9h à midi, suivie d'une grillade. Cette opération, ouverte à tous, nous permettra de nous retrouver, après la période compliquée que nous avons vécue face au COVID, même s'il nous faut continuer à être vigilants.

RÉUNION DE QUARTIER

La Municipalité convie les habitants du troisième quartier à la réunion prévue au cours de ce mois, comme nous vous l'annoncions dans le numéro du mois d'avril. Ce troisième quartier réunit l'avenue de la Montagne Noire et celle de Peyriac, les lotissements des Fumarels et du Lac, les écarts allant jusqu'à Prat-Majou et ceux allant jusqu'au Tinal. La réunion aura lieu le mercredi 25 mai à 18h 30.

« Vous qui faites partie de ce quartier, venez y nombreux ».

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Nous vous rappelons que vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales en mairie, jusqu'au vendredi 6 mai.

AGENDA

DIMANCHE 8 MAI, commémoration de la fin de la guerre de 1939-1945.

Nous allons cette année, enfin, renouer avec la tradition, après deux années perturbées par le COVID, même s'il nous faut continuer à être vigilants. La population est donc invitée, le dimanche 8 mai 2022 à partager, avec la Municipalité, cette commémoration en se rendant au monument aux morts, pour un instant de recueillement, en hommage à nos soldats tombés au champ d'honneur. Le rendez-vous sera fixé à 11 h, devant la Mairie, pour la mise en place du défilé qui partira à 11 h 30.

A l'issue de la cérémonie, le Maire et le Conseil Municipal invitent la population à se retrouver au foyer pour l'apéritif traditionnel.

LE 8 MAI, sortie gratuite « **VTT, VIN et CRÉATIVITÉ** ».

Dans le cadre du programme « découvrons ensemble les espaces naturels sensibles », organisé par le département de l'Aude, votre accompagnatrice, Madame Delphine Pinson et Joan Fournil, vous donnent rendez-vous au Domaine de Fontanille le Haut, à Laure, pour découvrir les merveilles que nous offre la Nature. Ces merveilles que constituent les espaces naturels sensibles, propriétés du Département, présentent un écosystème fragile qu'il convient de protéger. Delphine Pinson, pédagogue en milieu naturel, a initié et porté le projet « Natures Extraordinaires » qui s'inspire des modèles



des écoles de la forêt développés un peu partout dans le monde (plus d'informations sur cet Eco-Projet sur www.labeleco.net). Rendez-vous au domaine (à 4 km de Laure, direction Villeneuve) à 9h30 et en avant, jusqu'à 14 h, pour une balade en garrigue sportive, sensorielle, créative et ludique, pour découvrir la biodiversité entre vignes et capitelles. Vous serez guidés par Joan, breveté d'État VTT et viticulteur. Il vous faudra, cependant, vous inscrire, au préalable, auprès de Delphine Pinson, au 06 71 40 38 35. Le parcours est de 17 Km, de difficulté moyenne et accessible aux enfants de plus de 10 ans.

Prévoir pique-nique, VTT en bon état et casque.

Pour une location de vélo : contacter Evadeo Cycles (tél. 04 34 42 88 32).

DURANT TOUT LE MOIS DE MAI, soirées pétanque : nous vous rappelons « les soirées pétanque » qui se dérouleront tous les vendredis soir du mois de Mai à partir de 21h au boulodrome du village.

Originalité : nul besoin d'être professionnels, on arrive simplement avec son jeu de boules pour passer un bon moment ludique, et c'est gratuit évidemment.

LE 21 MAI, Atelier yoga santé.

Aude Labadie, professeure de yoga et Lilian Diaz, médecin généraliste, animeront un atelier de yoga, au Dojo de Laure Minervoises, sur le thème suivant :

– Se libérer de l'insomnie : **samedi 21 mai** de 9h30 à 12h00.

Tarif : 30€/personne.

Inscription obligatoire auprès d'Aude Labadie au 06 26 63 24 76 ou par mail à aude@esprittellurique.com.

Plus d'information sur le site Facebook Eveil et Loisirs Lauranais.

LES 17, 18 ET 19 JUIN, fête locale à Laure : organisée par le Haut Minervoises Olympique, la Fête du village renaît.

Pour des raisons de sécurité, après avis du Service des Routes du Département, il a été décidé, en accord avec les Associations, d'installer la fête au City-Stade.

Nous vous donnerons de plus amples détails dans notre prochaine édition, mais sachez d'ores et déjà que DJ, piste de danse, manèges, restauration rapide, et repas de clôture du dimanche soir seront au programme. Les tickets pour le repas du dimanche soir seront disponibles à la boucherie et à l'épicerie au tarif de 15 € (au menu, salade, paëlla et dessert, vin compris).